



## Bac: lycéens et syndicats réclament la suppression du grand oral



Jean-Michel Blanquer a assuré le maintien «autant que possible des examens finaux tels qu'ils sont prévus aujourd'hui». Crédits photo: THOMAS COEX/AFP

Après l'annonce de Jean-Michel Blanquer du maintien de l'épreuve orale, les syndicats demandent son annulation.

Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a assuré le maintien «autant que possible des examens finaux tels qu'ils sont prévus aujourd'hui». L'écrit de philosophie et les épreuves anticipées de français pour les élèves de première ainsi que le grand oral sont toujours d'actualité. Une annonce qui inquiète les lycéens et syndicats.

### » LIRE AUSSI - Classement des lycées du Figaro

Pour rappel, le grand oral est une première cette année. Cet examen de 20 minutes est affecté d'un coefficient 10 dans la voie générale (14 dans la voie technologique). Le candidat doit, au début de l'épreuve, remettre au jury une feuille signée par ses professeurs de spécialité, sur laquelle figurent deux questions travaillées tout au long de l'année. Après une préparation de 20 minutes, le grand oral se déroule en trois temps: le candidat développe son argumentaire puis approfondit sa réflexion à travers une discussion avec son jury. La dernière partie de l'examen est consacrée à un échange portant sur le projet d'orientation du candidat.

Selon l'UNL, les conditions n'ont pas été réunies cette année

Pour Mathieu Devlaminck, président de l'Union nationale lycéenne (UNL), «les conditions n'ont pas été réunies cette année pour que les élèves passent l'épreuve sereinement». L'UNL demande l'annulation du grand oral. «On ne sait pas concrètement en quoi consiste l'épreuve et on n'a aucune heure pour la préparer. Nous et nos professeurs, on fonce droit dans le mur», se désole-t-il. «Avec cette épreuve, on va juger les élèves sur leurs compétences oratoires, sur leur prestance orale. De fait, cela va accentuer les inégalités», ajoute-t-il.

«Cette épreuve n'est pas cadrée, elle peut augmenter les différences entre les élèves notamment du fait de leurs origines sociologiques.»Frédérique Rolet (Snes)

En effet, arguent les syndicats, le temps consacré à cette épreuve a varié d'un établissement à l'autre. «Entre un lycée passé en demi-effectif dès novembre et un lycée resté en 100% jusqu'à la fermeture, on voit que les conditions de préparation n'ont pas



été les mêmes et spécifiquement sur le grand oral», rappelle Jean-Rémi Girard, président du Syndicat national des lycées et collèges (Snalc). Même son de cloche du côté du Syndicat national des enseignements de second degré (Snes): *«On demande la suppression du grand oral au minimum pour cette année», tranche Frédérique Rolet. «Cette épreuve n'est pas cadrée, elle peut augmenter les différences entre les élèves notamment du fait de leurs origines sociologiques. Dans la situation actuelle, les enseignants ne peuvent pas préparer de façon sérieuse leurs élèves».*

En parallèle, l'UNL demande un aménagement de l'épreuve de philosophie. *«On a l'impression que ce que les élèves apprennent à la maison est acquis et qu'on peut les évaluer comme s'ils avaient eu cours en classe. De surcroît, on a l'impression qu'on a pu faire tout le programme. Or, ce sont deux fausses idées»,* explique Mathieu Devlaminck. *«Entre les frères et sœurs à garder, les parents qui peuvent tomber malades, les défauts de connexion internet... Nous n'étudions pas dans de bonnes conditions», tranche-t-il. «La majorité des classes n'a pas pu finir le programme parce que la situation est particulière et qu'on manque de moyens pour assurer la continuité pédagogique.»*

Ne pas attendre le dernier moment pour savoir

Du côté du Snalc, on pense qu'il est préférable de maintenir les épreuves de philosophie et de français en première. *«Il y a eu des aménagements pour ces examens puisqu'il y a plus de sujets proposés en philosophie et moins de textes à l'oral de français»,* explique Jean-Rémi Girard. *«Ce qu'on attend, c'est une date butoir nous annonçant clairement le maintien des épreuves ou leur annulation au profit du contrôle continu. Le ministère peut techniquement annuler l'épreuve 15 jours avant, mais il nous a garanti qu'il prendrait des délais plus importants que cela»,* rapporte-t-il.

Frédérique Rolet, elle, insiste: *«S'agissant des épreuves de philosophie et de français, nous demandons à ce qu'il y ait des scénarios prêts. Qu'on n'attende pas le dernier moment comme l'an dernier alors que la suppression des épreuves anticipées de français avait été annoncée tardivement. Il faut qu'on puisse avoir assez rapidement un calendrier stabilisé.»*

Newsletter

Recevez tous les mardis  
le meilleur de l'info étudiante !

**BAC 2021** Inscrivez-vous au Figaro Etudiant pour recevoir le programme de révisions et nos conseils.  
Je m'inscris

